

APPEL A CANDIDATURES

Être accompagné par Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PQN-A) et Hervé Castelli (Place Reflex) sur le projet suivant :

Construire son projet de Cité éducative

Dans le cadre du déploiement du dispositif, se former à une méthode pour faire émerger un projet aligné avec les enjeux du territoire et l'écosystème d'acteurs locaux

Qui sommes-nous ?

[Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine](#) (PQN-A) est un centre de ressources régional sur le développement territorial. Co-piloté et co-financé par l'État et la Région Nouvelle-Aquitaine, il œuvre dans deux domaines complémentaires, urbain et rural. Il constitue une expérience originale de mise en réseau, d'animation, d'accompagnement, de qualification et d'échanges des acteurs du développement territorial, en particulier les collectivités publiques et territoires de projet.

Depuis 2002, l'Etat et la Région Nouvelle-Aquitaine ont missionné Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PQN-A) pour mettre en réseau les acteurs de la politique de la ville et accompagner le déploiement de cette politique publique. La politique de la ville vise à réduire les inégalités de développement entre les quartiers les plus pauvres des villes et le reste de leurs aires urbaines, afin d'améliorer les conditions de vie des habitants. Pour cet appel à candidature, PQN-A est accompagné d'Hervé Castelli, du cabinet Place Reflex.

Présentation du programme d'accompagnement :

En 2023, le gouvernement a annoncé la généralisation du label des [Cités éducatives](#). Ce label vise à intensifier l'accompagnement socio-éducatif des enfants et des jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville, de la petite-enfance à l'insertion professionnelle. Pour cela, trois acteurs (l'Education Nationale, la Préfecture et la Ville) sont amenés à travailler conjointement pour former une alliance éducative qui rassemblera tous les acteurs éducatifs (au sens large) du territoire. Il s'agit d'un des dispositifs les plus ambitieux de la politique de la ville, en raison notamment de l'association inédite entre les acteurs de la communauté éducative et de la politique de la ville.

Ce dispositif repose grandement sur la collaboration et la coopération entre l'ensemble des acteurs du territoire et sur la capacité des parties prenantes à construire collectivement un projet à la fois stratégique et opérationnel, qui réponde aux enjeux éducatifs locaux et qui s'insère dans l'écosystème d'acteurs. Il existe à ce jour 13 Cités éducatives en Nouvelle-Aquitaine et de nouvelles sont amenées à émerger dans les prochaines années. C'est pourquoi PQN-A lance cet appel à candidature qui vise à accompagner un territoire dans la construction de son projet de Cité éducative

Cet accompagnement a pour objectif de former les acteurs d'un territoire à une méthode permettant d'élaborer un projet, travail qui constituera la base d'une candidature au label Cité éducative.

- **Sélection des candidats** : Analyse des candidatures à l'accompagnement, temps d'échange avec les candidats et choix d'un territoire par le comité de sélection (SGAR, DREETS, Région, PQN-A, Place Reflex), travail de composition du groupe projet qui sera mobilisé dans l'accompagnement et première réunion de lancement de la démarche.
- **Formation-action de 2 jours / Construire son projet de Cité éducative** : Identification des enjeux éducatifs du territoire, méthode de diagnostic, identification des chantiers prioritaires, cartographie des ressources, définition d'une ambition commune et des défis à relever, travail sur le passage à l'opérationnel, restitution flash du projet. Ces deux journées de travail réuniront l'ensemble du groupe projet et se tiendront fin janvier 2025 (dates à définir avec le territoire au démarrage).,
- **Animer et piloter son projet de Cité éducative dans la durée** : Accompagnement du groupe projet dans la rédaction des livrables, la préparation des suites à donner à la formation-action : construction de la gouvernance du projet, le suivi, le pilotage de la Cité. Le dimensionnement et le calendrier de cette phase de l'accompagnement sera à définir avec le territoire.

PQN-A a mandaté un prestataire pour l'accompagner dans cette expérimentation et accompagner les territoires dans leurs travaux. Il s'agit du cabinet Place Reflex (Hervé Castelli), cabinet spécialisé dans l'accompagnement et l'évaluation des politiques publiques. Le cabinet sera garant des apports "terrain", en raison de leur connaissance du dispositif, après avoir réalisé l'évaluation et l'accompagnement de plusieurs Cités éducatives en Nouvelle-Aquitaine et dans d'autres régions.

Les apports de l'accompagnement :

Cet accompagnement vous permettra :

- De construire une base solide pour votre projet de Cité éducative, pour répondre le plus précisément possible aux enjeux de votre territoire en matière d'éducation pour les enfants, les jeunes et les familles des quartiers prioritaires.
- De bénéficier de l'apport de méthodes et d'expertise de PQN-A, centre de ressources sur le développement local et d'Hervé Castelli qui accompagne des Cités éducatives.
- De construire des liens de coopérations inter-acteurs essentiels à l'émergence d'un projet de Cité éducative et du passage à l'opérationnel.

Conditions d'éligibilité :

Ce programme est proposé gratuitement. Le territoire s'engage toutefois à mettre à disposition des espaces permettant d'accueillir les différentes sessions de travail et à faciliter la tenue des temps de travail.

L'accompagnement s'adresse à un consortium d'acteurs préfigurant la troïka de la Cité éducative : la commune, les services de la Préfecture de référence et de la direction des services départementaux de l'Education Nationale (DSDEN). Les acteurs doivent souhaiter travailler conjointement à la mise en place d'un projet de territoire ambitieux et se mobiliser ensemble à chaque étape de l'accompagnement.

Pour candidater à ce programme, il est demandé que :

- Un groupe projet soit constitué, incluant au moins un membre pertinent de chaque entité pilote d'une Cité éducative (donc une personne de la préfecture (Délégué du préfet, personnel de mission ville,...), une personne de l'Education Nationale (IEN, chargé de mission politique de la ville, coordonnateur REP,...) et un binôme élu-technicien de la commune.
- Le territoire démontre clairement sa volonté de candidater et à déployer le label des Cités éducatives sur la durée.
- Les acteurs clés du territoire se mobilisent lors des deux jours de formation-action.

Comment candidater ?

Nous vous demandons de nous adresser une note d'intention qui présente :

- Votre territoire, votre ou vos QPV et leurs enjeux éducatifs et pour la jeunesse,
- Une description des démarches menées à ce jour par le territoire sur l'éducation dans ce ou ces quartier(s), ainsi que les raisons pour lesquelles vous candidatez,
- La composition du groupe projet envisagé,
- La volonté politique de mettre en place une Cité éducative (courrier d'intention du Maire, du DASEN ou du préfet (au moins 1, idéalement plusieurs)).

Renseignements et éléments de candidature à envoyer à PQNA :

Laurence LIÉGEOIS, responsable du pôle cohésion laurence.liegeois@pqn-a.fr 07 56 36 28 14

Jules BALDY, chargé de mission politique de la ville, jules.baldy@pqn-a.fr 07 50 56 36 95

Date limite de candidature :

Nous acceptons les candidatures jusqu'au **vendredi 29 novembre**.

Modalités de sélection

Les candidatures seront examinées par un comité de sélection composé de : du SGAR, de la DREETS, de la Région Nouvelle-Aquitaine, de la région académique Nouvelle-Aquitaine, de PQN-A et d'Hervé Castelli. Nous nous réservons la possibilité de solliciter un temps d'échange avec les territoires candidats afin d'apporter des clarifications à leur candidature.